

Facture délirante de Luminus (Belgique) ????

Par **Diurant**, le **26/07/2010 à 16:00**

Bonjour,

Je viens de recevoir une facture de 3.200,00 € de chez Luminus alors que je suis abonné à Lampiris.

Quelqu'un connaît-il un bon avocat (Liège) spécialisé dans ce genre de litige ?

Merci

Par **jeeecy**, le **27/07/2010 à 10:06**

avant de contacter un avocat, il faudrait leur envoyer un courrier pour leur indiquer qu'il s'agit d'une erreur...

Par **Yann**, le **27/07/2010 à 11:33**

Il est aussi possible de passer par des associations d'aides aux consommateurs. Ça coûte quand même moins cher qu'une procédure.

Par **Camille**, le **27/07/2010 à 12:37**

Bonjour,
D'autant qu'il semble y avoir deux problèmes.

1°) La facture de 3200€, ce qui fait rudement cher du kWh, ou alors c'est qu'on s'est spécialisé dans l'électrophorèse de grandes pièces, genre carrosseries d'automobiles (même à, en gros, 10 cts/kWh, ça ferait 32 000 kWh, et même en conso annuelle, ça fait beaucoup, pour ne pas dire plus...) ;

2°) Le fait que vous soyez abonné chez Lampiris et que vous receviez une facture au nom de Luminus, même si elle était raisonnable.

Il faudrait d'ailleurs probablement commencer par là. Mais Luminus n'a pas eu vos

coordonnées comme ça.

Vous n'étiez pas abonné chez Luminus, puis avez transféré votre contrat chez Lampiris ?

Par **akhela**, le **28/07/2010 à 11:20**

écris à la société et si ça ne marche pas, vois plutôt Test Achat avant un avocat

Par **Camille**, le **28/07/2010 à 13:23**

Bonjour,

D'autant que le détail de la facture, portant forcément les relevés respectifs "avant - après" du compteur doit permettre de savoir où se niche l'erreur : erreur d'abonné probablement.